

1514 : Château d'Arlod.

Le Duc de Savoie Charles III donne en apanage le château d'Arlod à son frère Philippe Duc de Nemours.

Leur sœur Louise de Savoie étant veuve demeure au château afin de s'isoler quelque temps dans ce manoir pour se consoler de la déception que lui avait causé le connétable de Bourbon en refusant outrageusement sa main.

Veuve à dix-neuf ans, elle se consacre à l'éducation de ses enfants, aidée par son confesseur, Cristoforo Numai de Forlì.

Conforme à sa devise Libris et liberis (" pour des livres et pour des enfants "), elle fait œuvre de mécène en commandant de nombreux manuscrits pour leur éducation.

Son unique objectif devient alors de bien préparer son fils, son " César bien aimé " à l'accession au trône, car le roi Louis XII n'a pas de descendant mâle.

Elle est titrée duchesse d'Angoulême, duchesse d'Anjou et comtesse du Maine après l'accession de son fils François I^{er} au trône de France à la mort du roi Louis XII le 1^{er} janvier 1515.

Elle est deux fois régente de France pendant les campagnes italiennes de son fils : en 1515, lorsqu'il partit battre les Suisses à la bataille de Marignan, puis à nouveau en 1525-1526.

La régence de Louise de Savoie est de première importance après la capture du roi lors de la bataille de Pavie car, du fait de son expérience, elle peut organiser la continuité du royaume et une contre-offensive diplomatique contre l'empereur Charles Quint. Elle y déploie toute son énergie et s'illustre par ses succès diplomatiques, bien secondée par le chancelier Duprat, Florimond Robertet, son demi-frère René de Savoie, ou encore Odet de Lautrec. Son action permet les alliances avec l'Angleterre de Henri VIII et l'empire ottoman de Soliman le Magnifique, et finalement obtient la libération du roi François I^{er} le 19 février 1526 contre la détention de ses petits fils aînés François et Henri.

Elle a encore l'occasion de s'illustrer en négociant, au nom de son fils, avec Marie de Luxembourg et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas espagnols, sa belle-sœur, tante de Charles Quint, la paix des Dames, signée à Cambrai le 5 août 1529, qui n'est toutefois qu'une accalmie dans l'affrontement entre le roi de France et l'empereur mais qui permet la libération de ses petits-enfants François et Henri (contre la modeste somme de deux millions d'écus d'or). Elle a une grande influence et sait diriger le royaume selon ses intérêts politiques et familiaux. Ses choix ont marqué durablement la France.

Elle n'est pas étrangère non plus à la trahison du connétable Charles III de Bourbon (après avoir obtenu en héritage, par décision royale du 7 octobre 1522, les terres de la princesse Suzanne de Bourbon avant que le parlement de Paris, qui avait ordonné le séquestre des biens en litige,



ne se soit prononcé) et à l'exécution du baron de Semblançay, surintendant des finances. Mais son rôle exact dans ces deux affaires est controversé.

22 septembre 1531 : Décès de Louise de Savoie.

Louise de Savoie meurt des suites de ses maladies alors qu'elle se rendait dans son château de Romorantin avec sa fille pour fuir la peste qui sévissait à Fontainebleau.

François ordonne pour sa mère des obsèques dignes du " roi " : une effigie de cire, honneur traditionnellement réservé au cérémonial funèbre des rois et des reines de France, est placée sur son cercueil recouvert d'un immense drap d'or frisé et d'hermine, drapée du manteau royal, coiffée de la couronne ducale et tenant en main le sceptre.

Clément Marot la dépeint comme une sainte qui a réformé la cour de France et lui a enfin donné de bonnes mœurs, à tel point que son trépas laisse le pays et la nature sans vie, les nymphes et les dieux accourent et gémissent.

Il la dépeint comme évangélique dans sa conception de la vie sociale avec une vision pastorale et traditionnelle de la manière dont on doit se conduire.